

LETTRE d'information



Parole d'expert

Safer et notaires : une collaboration efficace

Entretien avec Me Alexandre Maas, notaire à Toul, et membre de l'Association Française de Droit Rural (AFDR).

Dans quelle mesure les notaires contribuent-ils aux missions de la Safer ?

« Si les Safer ont des missions d'intérêt général contribuant à dynamiser l'agriculture et la forêt, accompagner le développement local, participer à la protection de l'environnement, et assurer la transparence du marché foncier rural, les notaires sont, quant à eux, chargés d'une mission de service public que leur délègue l'Etat pour authentifier les actes qu'ils rédigent. Ils protègent les droits des parties en garantissant la légalité des échanges et des conventions figurant dans les actes établis, auxquels ils confèrent une « force exécutoire » valant décision de justice. L'objectif étant d'apporter de la sécurité dans les transactions. La relation entre les notaires et les Safer se greffe sur cette mission généraliste.

A ce titre, ils interviennent au quotidien sur la maîtrise foncière - et l'on n'oubliera pas que les Safer sont des... sociétés d'aménagement foncier -, essentiellement par le biais d'actes de mutation (ventes) en permettant aux agriculteurs, et plus généralement aux porteurs de projets en milieu rural, d'acquérir les terres, de les transmettre en propriété, ou encore d'établir des baux ruraux à long terme aux fins d'exploitation...

Plus concrètement, il s'agit pour les notaires de préparer les actes, d'analyser les titres de propriété, vérifier les états civils des clients, s'assurer que les parcelles sont exemptes d'hypothèques... toujours dans le but de sécuriser les transactions. »



Découvrez l'intégralité de l'interview



Témoignage



L'eau potable, une ressource à protéger (54)

Parmi les différentes missions qui lui sont attribuées, la Safer participe à la protection de l'environnement, et plus spécifiquement de la ressource en eau potable. C'est dans ce cadre qu'elle est intervenue à la demande de la commune de Beuvezin, en Meurthe-et-Moselle.

Consultez le témoignage



Retour sur le Salon de l'Agriculture

Comme chaque année, les Safer ont participé au **Salon International de l'Agriculture**, qui s'est tenu à Paris - Porte de Versailles, du 22 février au 2 mars. À cette occasion, **Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est**, a pris la parole pour rappeler le rôle et les missions des Safer, tout en soulignant l'importance de cet événement majeur pour le monde agricole.



Thierry Bussy
Président de la
Safer Grand Est

« L'un des objectifs de notre présence au SIA est de **mieux faire connaître notre rôle et nos missions auprès des visiteurs**, qu'ils soient professionnels du monde agricole ou non. Bien que le salon attire principalement des acteurs du secteur, de nombreux agriculteurs, éleveurs ou porteurs de projets **ne connaissent pas toujours précisément le fonctionnement et les services de la Safer**. Cet événement est donc une **occasion clé pour informer et sensibiliser** un large public sur notre action en faveur du foncier agricole et rural.

Le deuxième objectif est de **rencontrer en un temps réduit un large panel d'acteurs clés**. Cet événement rassemble, en seulement quelques jours, des représentants de toute la filière agricole, des élus régionaux et nationaux, ainsi que des partenaires institutionnels. C'est une **opportunité unique** pour échanger, nouer des contacts stratégiques et renforcer les liens avec les décideurs en un minimum de temps. »



Grâce à la Safer Grand Est et à Terra Hominis : une installation viticole bien portée dans le Bas-Rhin

Le 19 et 20 avril dernier, **Terra Hominis** organisait, à l'hippodrome de Strasbourg, un événement unique en Alsace, mêlant passion du vin et adrénaline des courses hippiques, pour célébrer l'installation de Xavier Guntz au **Domaine Guntz Schaeffer**. L'histoire avait débuté à l'été 2024 à Epfig, la plus grande commune viticole d'Alsace.



A Epfig (Bas-Rhin), la Safer Grand Est a accompagné l'installation de Xavier Guntz, jeune viticulteur, via la mise en œuvre d'une solution de portage foncier viticole.

[Découvrez son parcours à l'installation](#)



Comment transmettre et vendre ma ferme ?

La **cession d'une exploitation agricole** n'est pas qu'une transaction immobilière. C'est la **continuité de votre projet de vie**.

L'anticiper vous permet de définir une **stratégie et des scénarii** en fonction de votre situation et vos besoins actuels et futurs.

A vos côtés, nous sécurisons et coordonnons l'ensemble des étapes aboutissant à une cession réussie.

La **Safer Grand Est vous accompagne** sur les différentes étapes :

- Evaluer et estimer votre exploitation
- Elaborer des stratégies de cession les plus adaptées
- Trouver et négocier avec un repreneur fiable
- Sécuriser la vente

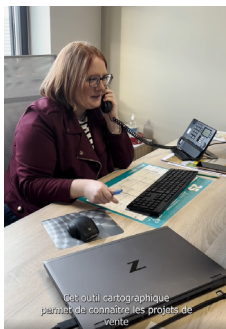
Contactez-nous et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour élaborer la stratégie de cession de votre exploitation.

Un conseiller dédié à votre secteur répondra à vos questions.

[Pour en savoir plus sur l'accompagnement Safer Grand Est](#)



Retrouvez nos collaborateurs sur LinkedIn 



Mylène Dodici

Cartographe-Géomaticienne, nous présente l'outil Vigifoncier, observatoire du foncier développé par les Safer.



Emeline Malhomme

Conseillère foncier, nous emmène dans sa journée : entre estimation de parcelles et rencontre avec un agriculteur.



Aurélie Prime

Responsable Ressources Humaines, nous parle des opportunités de carrières chez nous.

Suivez-nous sur LinkedIn !



Aude Baumann nommée Cheffe du service Alsace de la Safer Grand Est



Depuis le 10 mars 2025, **Aude Baumann a pris la tête du service foncier Alsace de la Safer Grand Est regroupant les deux services départementaux.**

Une nouvelle organisation qui prend tout son sens sur ce territoire, autour d'une équipe unique de collaborateurs répartie sur les sites de Mulhouse et Schiltigheim.

Pour en savoir plus



Retour sur le comité de pilotage SENS 2027

Le Comité de Pilotage de la convention SENS 2027 (Solutions EAU Nappes d'Alsace et Sundgau 2027), réuni à Strasbourg le 23 avril dernier, avait pour objectif de faire un **point d'étape sur l'avancement des actions engagées** dont celles sur les aires d'alimentation des captages, **d'évaluer les indicateurs de suivi** (assolements, phytosanitaires, qualité de l'eau), **d'identifier les mesures à renforcer et de définir les perspectives** à court terme, notamment autour du désherbage mécanique.

La **Safer Grand Est a présenté ses engagements** dans le cadre de la convention, en lien avec ceux de son Programme Pluriannuel d'Activités ainsi qu'un focus sur les outils mobilisés pour améliorer la qualité de l'eau des nappes d'Alsace et du Sundgau.

Signée le 6 décembre 2023, la convention SENS 2027 constitue un partenariat inédit par son ampleur, portant sur **51 captages, dont 29 nouveaux captages cibles**. Elle **réunit l'ensemble des acteurs régionaux** autour d'un objectif commun : transformer les filières agricoles dans un contexte fortement marqué par la monoculture de maïs, afin de **préserver et améliorer la qualité de l'eau des nappes d'Alsace et du Sundgau**.

